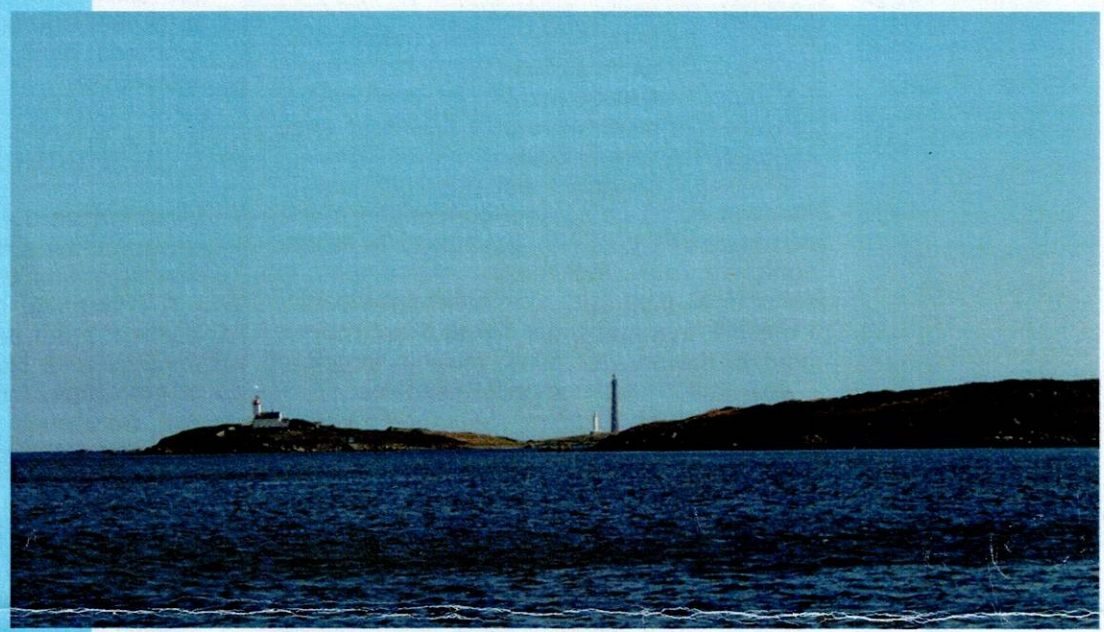
Association des Amis de Saint-Quay-Portrieux et ses environs

Association loi 1901 - Statuts déposés le 31/12/02 - Bulletin n° 17 - Décembre 2008



SOMMAIRE

VIE DE LA COMMUNE :
Conseil municipal
L'information

VIE DU PORT :
Les échos du port
La criée

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Interview de M. Raoult

PATRIMOINE
Monuments historiques
Le projet du four à chaux

LE PRIX DE L'EAU

BRÈVES

VIE DE L'ASSOCIATION

EDITO

Récurrentes voire impatientes sont les questions qui reviennent dans les conversations des Quinocéens : où en est la déviation de Binic ? Que va-t-on voir sur le nouveau terre-plein de l'aire de carénage ? Pourquoi n'a-t-on pas aménagé un coin un peu chaleureux pour les promeneurs devant les anciens bâtiments de la douane ? Où en sont le redémarrage du cinéma et le plan de circulation ? Les éoliennes vont-elles vraiment se faire ?... Légitimes questions que nous ne pourrons pas toutes traiter dans ce numéro. Mais l'été 2008 fut pour nous l'occasion de rencontrer un grand nombre de personnes et, au fil des interviews, plusieurs réponses apparaissent. Nous essayerons de les transmettre dans ce numéro, notamment avec les propos de M. Loïc Raoult, le maire de Plourhan, que nous avons rencontré dans le cadre de la volonté d'ouverture de notre bulletin aux communes voisines.

Jean-Pierre Guth

VIE DE LA COMMUNE

Réunion du conseil municipal du 7/11/08

Conseil très suivi puisque tous les conseillers étaient présents ainsi qu'une bonne soixantaine d'auditeurs dans la partie réservée au public.

- **Un contrat** a été signé avec un cabinet d'urbanistes pour établir un projet de schéma directeur proposant une vision de Saint-Quay-Portrieux à 10 ans sur les questions «animer, accueillir, aménager». Ce schéma devra se traduire, entre autres, par un plan de circulation et les investissements à prévoir. Il débutera incessamment et les propositions devront être présentées puis discutées avec la population en juin 2009.
- **Cinéma :** ce projet est prioritaire car la réouverture de ce cinéma correspond à une demande très générale. Il s'agit de le rendre conforme aux règlements concernant la sécurité et d'en faire une salle polyvalente. L'objectif, très ambitieux, serait d'être rouvert pour la saison prochaine, mais la structure d'exploitation n'est pas encore décidée.
- **Port d'Armor :** le travail du bureau d'études chargé par le Syndicat mixte (Conseil général 55%, commune 45%) avance très lentement et semble peu créatif ! En outre, le mauvais état des finances du Conseil général fait craindre une minimisation des investissements nécessaires !
- **Aire de carénage :** les contrats de location ont été passés en AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire) avec les prestataires de service, et il faut maintenant prévoir quelques travaux complémentaires mineurs. Elle est en principe réservée aux bateaux de plaisance, ceux de pêche devant aller à Paimpol ou au Légué pour caréner. Cependant c'est aussi une aire de réparation accessible aux bateaux de pêche : la question est donc posée de leur carénage à cette occasion.
- **L'audit** des comptes de la commune réalisé par KPMG doit être exposé aux élus à la fin de novembre. Il a été étendu à l'Office de tourisme et à la SNSQP (Sport Nautique de Saint-Quay-Portrieux) qui gère l'école de voile et le vieux gréement, et devrait être présenté au public vers le 9 décembre.
- **D'importants travaux** de remise en état du sentier des douaniers débuteront mi-novembre autour de la plage de la Comtesse sur le GR 34 : 500.000 € dont 150.000 € de subvention du FEDER (Union Européenne).
- **L'effacement des réseaux** est prévu dans la rue Le Sénécal.
- **Goélands :** le problème de leur protection ainsi que la protection contre les nuisances qu'ils occasionnent est soulevé à l'échelon national par le maire de la commune de Villiers (Nord) qui a adressé un courrier au ministre de l'environnement. Le maire va contacter à ce sujet M. Bono, président des associations du Littoral.
- **La «maison des pigeons»** (voir notre n°15), dans le vieux Portrieux, va être revendue par la commune à un particulier au prix auquel elle avait été acquise, plus les frais.
- **Enfin,** une querelle interne à la Municipalité est apparue à propos de la présidence du Syndicat de l'Ic, qui nous approvisionne en eau (lire article ci-après, Prix de l'eau). Elle est traditionnellement dévolue à notre commune, mais le maire, dans le cadre de ses relations avec ses collègues et de transactions avec eux pour détendre les relations dans la Communauté de communes, a abandonné cette présidence à Etables. Ceci n'a pas été compris et admis par plusieurs adjoints et conseillers, qui ont démissionné de leurs fonctions dans ce syndicat et ont dû être remplacés.

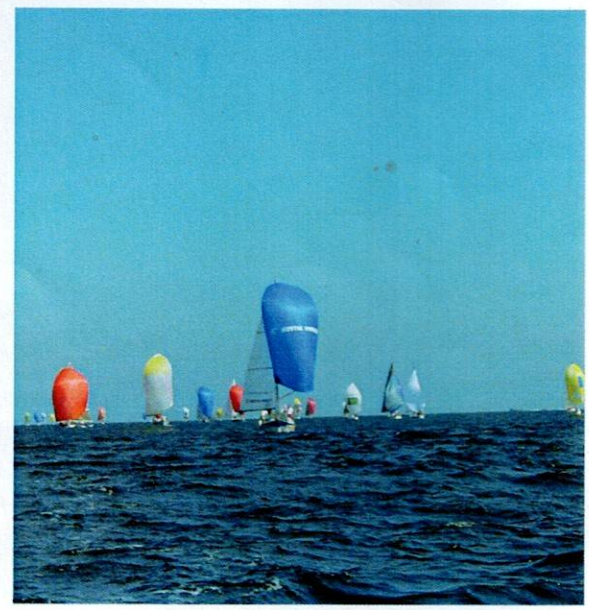
L'information dans la commune

L'information du public est une des priorités de la Municipalité et se traduit de plusieurs manières, en plus du bulletin municipal :

- **A l'issue** du conseil municipal, le public, auditeur muet pendant la réunion, est invité à poser à la Municipalité les questions qui le préoccupent pour profiter de la présence des personnes les plus compétentes qui sont réunies à cette occasion. A la réunion de novembre, une bonne soixantaine de personnes assistaient au conseil et ont profité de cette forme très originale et vivante de contact entre les élus et les administrés.
- **Un responsable de communication** a été embauché par la mairie.
- **Le compte-rendu officiel** du conseil municipal est accessible sur le site internet de la commune.

Un grand regret : la disposition des documents dans le tableau d'affichage officiel de la mairie est tellement anarchique à cause du manque de place qu'il en devient quasiment inutilisable !

On pourrait aussi souhaiter, dans notre ville bicéphale, la mise en place d'un point information sur le port, pendant du syndicat d'initiative de Saint-Quay, qui soit activé toute l'année.



VIE DU PORT...

LES ÉCHOS DU PORT

Préoccupés par l'aménagement de l'ensemble portuaire que constituent le port d'échouage et le Port d'Armor, nous avons rencontré cet été Madame Danielle Pelgrin, la Présidente du SNSQP, le club de voile de Saint-Quay-Portrieux, Monsieur Jean-Michel Gaigné, le Directeur du Port d'Armor, et Monsieur le Maire. Nous ne reprendrons ici que les points saillants de ces entretiens.

Madame Pelgrin considère, elle aussi (cf. notre n° précédent), que nous disposons, notamment entre les Iles et la côte, d'un plan d'eau exceptionnel, pour son intérêt sportif et parce qu'il est facile d'y suivre des régates depuis la digue. On peut donc l'utiliser pour organiser des compétitions importantes. Le Club réunit d'ailleurs de «grosses pointures» sportives telles que Claire Leroy, championne du monde en match-racing, Gilles Favenec, équipier dans la *coupe America*, Laurent Guouézigou, participant à la Solitaire du Figaro, Bertrand Delesne, participant à la mini-transat, Philippe Legros qui a fait la Route du Rhum, ou Julie Gerech qui court aux J.O sur *Yigling* !
Elle considère aussi que les infrastructures et les services disponibles sont suffisants. Cependant il manque un yacht-club de qualité, avec un local sympathique et confortable, et les terre-pleins demandent à être enfin organisés et aménagés, ce qui n'a jamais été fait jusqu'ici.

Le SNSQP, avec ses 300 membres, gère des activités très variées :

- **Le Saint-Quay**, vieux gréement qui appartient à la municipalité et propose des sorties en mer.

- **Organisation** d'une quinzaine de régates par an en particulier en Class 8, série dans laquelle le SNSQP est un des leaders en France, et bientôt en Open 5.70. Le club dispose pour cela d'un comité de course constitué, agréé par la Fédération.

- **«Voile Loisirs»** grâce à laquelle une initiation à la croisière habitable est organisée sur des bateaux de propriétaires par ceux-ci.

- **Entraînement** sur Class 8 et Open 5.70 pour lycéens et étudiants.

- **Activité kayaks** pour adultes et jeunes de plus de 10 ans.

- **Gestion** de l'école de voile.

A ce propos, Madame Pelgrin insiste sur le fait que, là où elle est implantée, l'école de voile municipale trouve une aire d'entraînement particulièrement sûre.

Enfin elle précise que les membres de son club viennent d'un peu partout, St-Brieuc, Pordic... mais qu'il y a relativement peu de Quinocéens. Ceci n'empêche pas des rapports excellents avec la Municipalité où elle trouve toujours une oreille favorable, et avec le CVPx, qui organise les régates l'été en coopération. Elle aimerait monter des activités de voile sportive pour des jeunes de 13 à 15 ans, mais outre qu'il lui manque le matériel et un entraîneur, les ados pratiquent le zapping des activités...!

M. Jean-Michel Gaigné, le Directeur du Port, est moins satisfait. D'après lui, il manque un terre-plein paysagé et une Maison de la Mer comprenant un bon club-house, une grande salle de réunion et des bureaux pour les associations ; il déplore l'absence d'une cale de mise à l'eau pour les dériveurs et le manque d'un engin de levage Travlift sur le Port d'Armor. En outre, il considère que le plan d'eau est mal utilisé et qu'il y a un défaut criant de place pour la pêche.

Pour la plaisance les places manquantes en liste d'attente se répartissent ainsi :

- < 8m ; 350 demandes,
- De 8 à 10m 150,
- De 11 à 13m 60.

A noter que pour éviter d'être encombré par les propriétaires qui postulent dans plusieurs ports à la fois, les listes sont remises à zéro une fois par an : toute demande non renouvelée est éliminée du fichier. Mais le nouveau port de St-Cast (700 places) va aspirer une bonne partie de la liste d'attente et Lézardrieux a aussi un projet de 200 places supplémentaires.

Monsieur Gaigné, lui aussi, mais pour d'autres raisons, pense que le Port d'Armor est bien placé, faisant face aux îles anglo-normandes. Il est le président de l'association internationale «Transeurope Marinas» qui regroupe 27 ports d'escale en Irlande, Angleterre, Hollande, France et Espagne pour des croiseurs de plaisance. Par ailleurs, il est membre de la fédération anglaise des ports de plaisance et a fait éditer un guide du port bilingue franco-anglais. Il considère en effet que sa clientèle privilégiée est anglaise.
Les Français de passage sont peu nombreux et dépensent peu, et les quelques Hollandais sont rares. En revanche «quand vous avez bien traité un Anglais, quand vous l'avez ferré, vous en récupérez 15 autres derrière !» et c'est une clientèle à forte valeur ajoutée. Aussi expose-t-il au Salon Nautique de Londres et se préoccupe-t-il de bien accueillir ces clients en assurant l'interface entre eux et les prestataires de service locaux. Par exemple, il se charge de faire une venir une voiture au port que l'Anglais pourra louer et rendre sur place, ou d'organiser une séance de wine-testing, ou encore de retenir un parcours au golf des Ajoncs d'Or.

...VIE DU PORT

Que pense le maire, M. Dominique Blanc, face à un tel dynamisme sportif et commercial ?

Tout d'abord, il n'est pas question de barre de seuil dans le port d'échouage, le problème des mouillages disponibles est totalement prématuré !

Il est convaincu du rayonnement du directeur du Port d'Armor sur toute la côte et a pris des contacts avec les responsables des ports de Paimpol, du Légué, de Perros.

Il veut aussi mener avec le Conseil général une réflexion sur l'avenir de la pêche et de la plaisance à 15 ans.

Mais outre que Conseil général est majoritaire au conseil d'administration du Port d'Armor, il faut encore peser sur ses projets concernant l'intérieur des terres, car tout investissement sur le port a un impact à l'intérieur des terres, et réciproquement ! Un bureau d'études techniques a été mandaté pour faire des propositions pour l'aménagement du Port d'Armor en relation avec les besoins du port d'échouage. Mais il faut se donner le temps de la réflexion et impliquer les maires des communes voisines.

Si Saint-Quay-Portrieux manque d'un grand nom, d'un symbole, de quelque chose qui pourrait lui apporter le renom (un Tabarly…) lui permettant de remonter son image, son port ne pourrait-il pas être le vecteur susceptible de susciter cette dimension nouvelle ?

La criée du Portrieux

Dans notre précédent bulletin nous avons décrit les grandes lignes de l'organisation des pêcheurs et la structure financière de Celtarmor. Nous reviendrons dans le bulletin suivant sur l'activité industrielle de Celtarmor sur notre port, mais entre les pêcheurs et leurs clients, se trouve la criée. Nous avons donc rencontré Monsieur Guillou qui la dirige. Le rôle de cette criée est de recevoir les pêches, de les trier, de les stocker, de les vendre, d'encaisser les taxes et de payer les pêcheurs. Elle est ainsi l'interface obligatoire des pêcheurs avec la commercialisation de leur travail. Elle concerne 95 bateaux côtiers et 13 hauturiers immatriculés dans l'ouest du département jusqu'à Lannion. Les hauturiers, au lieu de revenir chaque fois jusqu'au Port d'Armor, déchargent leurs pêches à Roscoff pour gagner du temps mais les poissons sont transportés par camion de Roscoff à Saint-Quay-Portrieux pour y être traités par la criée. Les pêcheurs de l'ouest du département, jusqu'à Saint-Cast, vont à Erquy.

Le tableau ci-dessous positionne Saint-Quay par rapport aux 40 criées françaises :

Classement	Plus grosse		St-Quay-Portrieux		Plus petite		TOTAL	
	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007
Tonnage debarqué	43 952 Boulogne/mer	40 491 Boulogne/mer	**10 487** 7°derrière Erquy	**11 770** 6°devant Erquy	277 Gd Fort Philippe	307 Gd Fort Philippe	240 539	238194
Valeur débarquée M€	85,17 Boulogne/mer	91,95 Boulogne/mer	**23,85**	**27,70**	1,67 Douarnenez	1,60 Douarnenez	706	705,5
Prix moyen €/kg	8.35 Gd Fort Philippe	8.13 Royan	**2.27**	**2.35**	0.43 Douarnenez	0.44 Douarnenez	2.94	2.96

Remarque : le prix moyen apparemment faible à Saint-Quay-Portrieux a pour origine la part importante des coquilles St Jacques: coquilles + amandes + pétoncles + bulots = 40% du tonnage, contre poissons et céphalopodes 60%.

Malheureusement, si l'année 2007 a été exceptionnelle, 2008 s'avère décevante : fin octobre le tonnage perdait 17% et la valeur débarquée 14%, particulièrement à cause des coquillages (pétoncles et amandes,-67%) et des seiches et encornets (-40%). Erquy qui est moins engagé sur ces espèces résiste mieux, mais c'est l'ensemble de la pêche bretonne qui est cependant touché.

La criée fournit de la glace aux bateaux (20 tonnes/jour) puis accueille les bacs de poisson en vrac, une trentaine par bateau, pour les stocker en entrepôt frigorifique (1800 m² au Portrieux).
Toutes les quantités de coquilles pêchées doivent obligatoirement passer en criée car il faut mesurer les quantités pêchées et gérer la réserve halieutique. Pour les autres produits il n'y a aucune obligation, même la godaille (30kg par bateau qui ne sont pas vendus mais attribués à l'équipage). Les bacs sont ensuite repris et les poissons triés pour les remettre par lots et contrôler les tailles. Un lot correspond à un pêcheur, une espèce de poisson, une taille et une qualité E, A ou B:

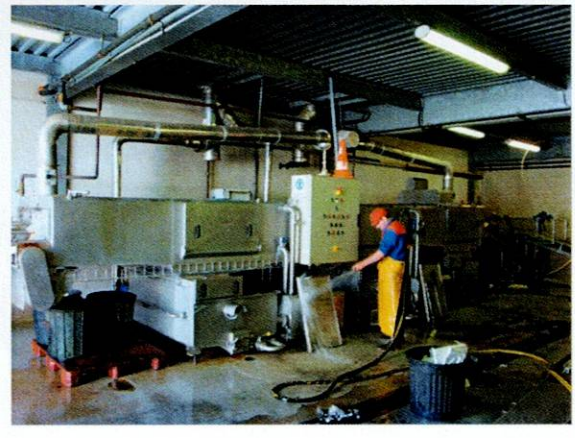
E : Extra, pêche du jour ou de la veille, état parfait,
A : provenant des bateaux hauturiers, pouvant avoir une semaine, voire deux sur la côte Sud,
B : poissons blessés ou abîmés.
Une quarantaine d'espèces sont répertoriées, les plus pêchées étant seiches, raies, lottes, lieus jaunes et saints-pierres. Un bateau de 22 m est spécialiste de la pétoncle et peut rapporter, en trois marées de 36 heures, 25 tonnes par semaine. Trois caseyeurs sont spécialisés dans les homards, langoustes, tourteaux et crevettes. Chaque personne peut trier 300 à 400 kg/heure, et la criée doit être capable de faire face aussi bien aux jours fastes qu'aux jours sans pêche !
Ce sont ces lots qui sont pesés un à un puis entrés en ordinateur par le trieur pour être vendus.



Dans les criées on ne crie plus, on clique ! Tout est informatisé et les criées qui sont connectées, comme celle du Portrieux, peuvent pratiquer l'achat et la vente à distance. Sur environ 95 acheteurs agréés, 2/3 sont des mareyeurs, 1/3 des détaillants. Le matin, 25 à 30 en moyenne sont en salle (poissonniers, mareyeurs, grandes surfaces) et une vingtaine connectés par internet. Les enchères se font par prix décroissant : celui qui clique emporte le lot.

Chaque année au premier janvier les quantités à pêcher sont fixées à l'échelle européenne, à la suite de discussions entre les organisations de producteurs et les instances de Bruxelles ; de même que les prix de retrait par espèce de poisson et par zone, par exemple 1€/kg pour le lieu jaune.
Autant dire que l'Union Européenne détermine le revenu de la pêche. Si, lors de la vente, le prix de retrait est atteint sans que le lot ait trouvé preneur, il est racheté à ce prix de retrait par une organisation de producteurs, FROM ou COBRENORD, regroupant les pêcheurs et Celtarmor en ce qui concerne la coquille.
Celle-ci pourra ensuite soit commercialiser, soit transformer en farine de poisson ou en nourriture pour animaux, soit détruire ces quantités.
La plus grande partie de la pêche passe ainsi en criée : ce qui est vendu aux mareyeurs et détaillants, et la godaille, mais pas ce qui est gardé par les pêcheurs, car certains sont en effet aussi eux-mêmes détaillants.
La criée se rémunère par la perception de taxes ad valorem sur les produits vendus en criées soit 9.6 %: elle reçoit donc les paiements des acheteurs et perçoit sur ce qui est vendu 3% de taxe d'équipement et 6.6% pour son fonctionnement. Ces taxes sont payées à 50/50 entre le vendeur et l'acheteur. En revanche la godaille n'est pas soumise à cette taxe. La criée encaisse le montant des ventes et paie ensuite le pêcheur, ce qui pour lui est une grande sécurité.

Appartenant à la CCI de Saint-Brieuc, la criée est une organisation sans but lucratif et les subventions qu'elle reçoit de la Région, du Département ou de Bruxelles sont de plus en plus difficiles à obtenir.
22 permanents travaillent ici avec quelques intérimaires, 28 personnes en tout en 2 ou 3 équipes, moitié de jour et moitié de nuit, selon les jours de la semaine et les marées. Voilà pourquoi cette criée est si mal connue : une bonne partie de son travail se déroule de nuit car les bateaux arrivent souvent vers 4 h du matin !
Nous compléterons notre description de Portrieux, port de pêche, dans le prochain numéro avec le cas des coquilles qui, elles aussi, doivent transiter par la criée, mais dont le parcours, du fond de la mer à Celtarmor, est bien particulier.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

INTERVIEW DE M. LOÏC RAOULT, MAIRE DE PLOURHAN

Il allait de soi, après notre propos de juillet («*Ce qui se passe chez nos voisins fait aussi normalement partie de notre champ de préoccupations*»), et avec le nouveau titre de notre association, que nous nous intéressions aux communes voisines de Saint-Quay-Portrieux. Nous avons donc souhaité rencontrer M. Loïc Raoult, maire de Plourhan, mais également président de la Communauté de communes du sud-Goëlo et Conseiller général : quelle perception pouvait-il avoir de Saint-Quay-Portrieux et comment voyait-il l'avenir, étant donné ses diverses responsabilités ?

M. Raoult nous a reçus fort aimablement et s'exprime très librement. Il estime qu'il ne lui appartient pas de porter de jugement de valeur mais reconnaît bien volontiers Saint-Quay-Portrieux comme une ville phare, une référence qui identifie le territoire et permet à Plourhan d'avoir un rattachement géographique.

Les deux communes partagent des problèmes de voirie, d'assainissement, de logement, et d'autres, et elles ont tout intérêt à entretenir de bonnes relations, même si les Plourhanais considèrent les Quinocéens comme les privilégiés de la côte. D'ailleurs elles sont complémentaires, Saint-Quay-Portrieux trop à l'étroit dans ses 387 ha et Plourhan avec ses 1724 ha. En outre Saint-Quay-Portrieux est génératrice d'activités touristiques, ce qui est une chance pour la commune rurale d'un peu plus de 2000 habitants qu'est Plourhan. Celle-ci souhaite d'ailleurs préserver son caractère agricole et ses terres exploitées (31 agriculteurs sont en activité), tout en acquérant cependant des terrains pour accueillir une population jeune pour laquelle la pression foncière de Saint-Quay-Portrieux est trop forte, et les prix de l'immobilier trop élevés. Un quart de la population de Plourhan a ainsi moins de 20 ans, et 270 élèves fréquentent les deux écoles privée et publique de la commune. Or cette population nouvelle s'accroît très vite, attirée par le coût attractif du logement et la qualité de vie. Depuis 1999, la population de la Communauté de communes s'est accrue de 3% par an, soit deux fois plus vite que dans la décennie précédente !
Si la stratégie de Plourhan est de rester une commune rurale malgré un apport de population important, il faut bien sûr intégrer les nouveaux résidents en assurant le brassage des habitants et maîtriser le rythme du développement par une politique de contrôle strict des permis de construire. Le risque d'être débordé est réel car il faut assurer l'accueil des nouveaux habitants et les infrastructures qui leur sont nécessaires !

- Mais les Plourhanais ne bénéficient-ils pas considérablement de tous les investissements financés par les Quinocéens, avons-nous demandé ?

Plourhan serait-il une nuisance pour Saint-Quay-Portrieux ?
Bien sûr ses habitants profitent du port, de certaines écoles, etc. Mais ils profitent aussi du casino, et participent ainsi indirectement aux finances de la commune ! Les Plourhanais travaillent majoritairement sur le canton et à Saint-Brieuc qui ont besoin d'eux. Et, à ce titre, ils profitent des équipements relevant directement de la compétence communautaire que représente la Communauté de communes du Sud-Goëlo, comme les six communes qui s'y rattachent : Binic, Etables-sur-Mer, Lantic, Plourhan, Saint-Quay-Portrieux et Tréveneuc.
Notre entretien avec M. Raoult nous amène naturellement à la Communauté de communes du sud-Goëlo et aux compétences qui lui sont déléguées.
Ses membres sont issus des conseils municipaux : 6 pour Saint-Quay-Portrieux, 6 pour Binic, 4 pour Etables, 3 pour Plourhan. 24 conseillers communautaires en tout ont été ainsi élus pour 6 ans ; à leur tour ils élisent leur président et siègent à Etables. La vie de la Communauté de Communes est donc strictement calée sur celle des communes qui la constituent car, après chaque élection municipale, les communes désignent leurs représentants qui élisent le président.

- Quels sont ses domaines de compétence ?
D'une manière générale, «*la communauté de communes est un établissement public de coopération intercommunale qui regroupe plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave. Elle a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace*». Elle a une fiscalité propre et assure ses compétences dans des domaines obligatoires comme le développement économique et l'aménagement de l'espace ; et des compétences variées qui peuvent être la protection et la mise en valeur de l'environnement, la politique du logement, la création, l'aménagement et l'entretien de la voirie, la construction d'équipements culturels, sportifs, etc.
Les compétences de la Communauté de communes du sud-Goëlo s'exercent donc dans les domaines suivants :
- Les *ordures ménagères* : il n'y a pas de collecte sélective en porte à porte, mais après apport volontaire dans les déchetteries on sépare les produits fermentescibles et les déchets verts qui sont broyés pour produire du compost ; l'usine de Lantic fait figure de référence nationale à ce sujet. Plastiques et ferrailles sont récupérés et un centre d'enfouissement accueille ce qui n'est pas valorisable.

- Le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) : avec 3 casernes aujourd'hui pour un effectif global de 67 personnes, dont 32 à Saint-Quay-Portrieux, 19 à Binic, et 16 à Etables, l'organisation n'est pas rationnelle. Il faut trouver un site d'implantation pour regrouper le tout, mais le problème est difficile car ces pompiers, bien que très professionnels, sont des volontaires, et il faut qu'ils puissent rejoindre très rapidement la caserne en cas d'alerte pour compléter les 7 permanents. L'endroit techniquement idéal pour le SDIS aurait été près de la chapelle N.-D. d'Espérance, mais la municipalité d'Etables n'est pas d'accord ? .... Problème ouvert !

- La halte garderie.

- La piscine Goëlys avec de nombreuses activités. Sa fréquentation est en hausse

- Le golf. Sur le territoire de Lantic, aux abords du golf, un permis de construire a été déposé pour la réalisation, sur un terrain de 5 ha, de résidences touristiques 4 étoiles. 350 hébergements sont prévus : 70 logements pavillonnaires et environ 30 en immeubles collectifs bas (R+1, combles <10m). Le projet est cantonal et la Communauté de communes, à qui appartiennent les terrains, a approuvé ce projet le 26/6/08 à l'unanimité. Une zone humide à proximité devra être protégée. Monsieur Raoult fait remarquer qu'aujourd'hui, l'infrastructure hôtelière locale insuffisante interdit d'accueillir un car de touristes!

- Le développement touristique : la Communauté de communes participe à 4 ou 5 salons chaque année.

- La vocation nautique dans le domaine *loisir/tourisme* : elle existe dans ses statuts depuis 2000 mais n'est pas exercée car elle demande un accord entre les communes qui n'existait pas jusqu'ici. La Communauté de communes ne pourrait s'investir qu'à la demande de Saint-Quay-Portrieux. Après les dernières élections, un nouvel état d'esprit permettra peut-être d'ouvrir ce dossier !

Enfin la Communauté de communes mène une réflexion sur la circulation douce (pistes cyclables, chemins de randonnée, chemins de vtt, circulation piétonne, etc.).

- A propos de circulation, qu'en est-il de la déviation de Binic ?

La circulation varie beaucoup selon l'endroit : avant Binic 20 000 véhicules par jour, après Binic 11 à 12 000, après Etables 7 à 8000. Le tracé retenu par le Conseil général s'amorce, en venant de St-Brieuc, dans la descente de Binic pour remonter vers la piscine de Goëlys en passant sous le viaduc de la Noë, et suivre ensuite le tracé de la nationale le long de la côte. Une étude de faisabilité est en cours, les déclarations d'utilité publique suivront. La loi Littoral précisant que les nouvelles routes de transit doivent être localisées à une distance minimale de 2000 m du rivage pose des problèmes ; des dérogations seront nécessaires.

- Les éoliennes ?

Off-shore, elles sont intéressantes pour la Communauté de communes mais il ne faudrait pas que ce soit au détriment de la pêche et de l'économie de la région. Peut-être faudrait-il les implanter plus loin de la côte.

Enfin pour les zones d'activité (ZA), si laides et désordonnées tout le long de la route de St-Brieuc, que peut faire la Communauté de communes ?

Il y a un conflit entre les exigences de l'esthétique pour les masquer et les entreprises qui veulent bénéficier d'un effet de vitrine. Sur l'existant il paraît difficile d'agir, sauf sur la signalétique où des lois existent. Mais pour les nouveaux projets la Communauté de communes souhaite que les cahiers des charges imposent une harmonisation et une intégration paysagère des parcs d'activité : plantations, distances, couleurs...



PATRIMOINE...

Permis de construire et Monuments historiques



Une demande de **Permis de Construire** est obligatoirement déposée à la mairie de la Commune où est situé le terrain sur lequel intervient un projet de construction ou de modification d'immeuble. Ce document administratif est obligatoire et donne les moyens à l'Administration de vérifier que le projet respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Le délai d'instruction, en général de 2 mois, est porté à 6 mois lorsque l'on se trouve dans le périmètre de protection des immeubles classés ou inscrits au titre des monuments historiques, en vertu de l'article R.423-23 du code de l'urbanisme. Qu'en est-il dans le sud-Goëlo ?

Cette «chance» échoit dans notre région du sud Goëlo à tous ceux qui ont un projet qui s'inscrit dans un triangle isocèle ayant pour sommets la Pointe du Sémaphore (Saint-Quay-Portrieux), la plage du Moulin (Etables/Mer), La Grand-Ville (Plourhan), car on y trouve 4 monuments inscrits ou classés !

Deux mesures de protection peuvent s'appliquer aux **Monuments Historiques** (qui sont au nombre de 42 000 en France !) :

- le classement : les immeubles ou parties d'immeubles dont la conservation présente, au point de vue historique **et** architectural un intérêt public, sont classés à l'échelon national par décision du ministre chargé de la Culture sur proposition de la commission supérieure des Monuments Historiques ; en contrepartie des contraintes de conservation, des aides techniques, subventions et avantages fiscaux sont concédés par l'Etat.

- l'inscription à l'Inventaire Supplémentaire : les immeubles ou parties d'immeubles qui présentent un intérêt historique **ou** architectural suffisant peuvent être inscrits à l'échelon régional sur l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques par les préfets de région, sur proposition de la commission régionale du Patrimoine et des Sites ; subventions et déductions fiscales sont octroyées dans le cas de réalisation de travaux et d'ouverture au public.

Il est à noter qu'il existe également un **Inventaire général du patrimoine culturel**, visant à recenser, étudier et faire connaître le patrimoine, dans son acception la plus large ; on y retrouve 147 000 édifices, objets, images et, par exemple, pour notre région sud-Goëlo : carrières de grès, cidreries, moulins à farine, scieries…

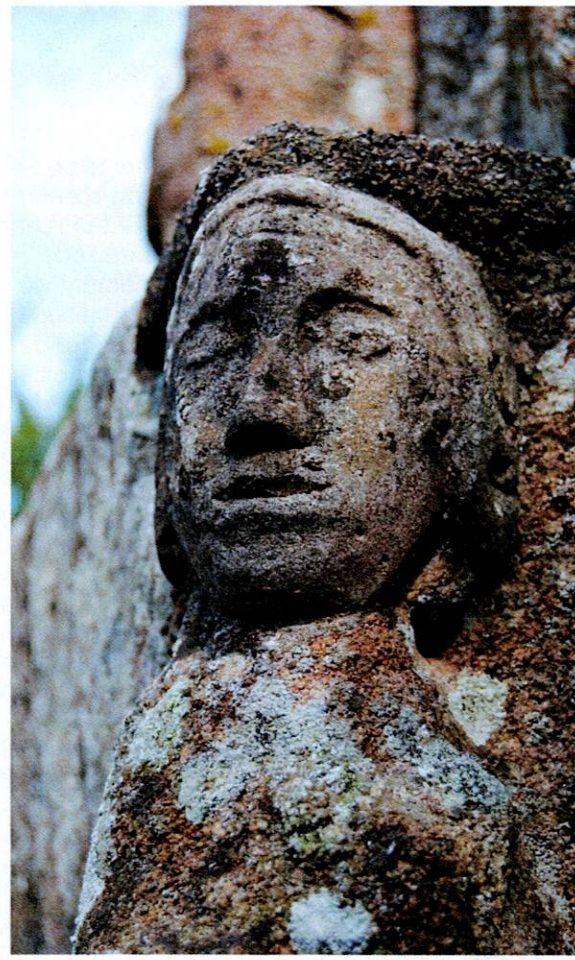
Nos 4 Monuments historiques sont de nature bien diverse :

- Le cinéma-dancing de Saint-Quay-Portrieux, inscrit par arrêté du 21 novembre 1995. Cet ensemble récréatif (salles «foyer» et «yéyé») a été conçu dans les années 1930 par Jean Fauny (1895-1973), architecte départemental des Côtes-du-Nord qui exerce également en libéral. Ce bâtiment constitue certainement son projet le plus abouti, dans un style paquebot (hublots, terrasses bordées de bastingages en tube d'acier) doté d'un belvédère de facettes de verre art déco (incomplet à ce jour).

Il est fort regrettable que la salle de cinéma ne soit plus opérationnelle (un projet est à l'étude en mairie), qu'aucune signalétique ne soit mise en place pour le public, et qu'une cabine téléphonique trône sous le belvédère à côté de véhicules en général mal garés, maintenant que ce bâtiment est enfin présentable !

- Le Calvaire de la rue Louais, à Étables (anciennement à Saint-Quay-Portrieux), classé par arrêté du 25 janvier 1918. Il date de la fin du XV^{e}. Démonté et caché durant la tourmente révolutionnaire de 1793, il fut restauré en 1863 par les soins de l'abbé Gicquel, recteur de Saint-Quay. Bien qu'incomplet et doté d'un fût plus récent, il comporte 16 personnages, dont les évangélistes placés aux 4 angles du socle, qui tiennent des phylactères (banderoles aux extrémités enroulées portant la légende du sujet représenté) pour annoncer la parole aux 4 coins du monde. Malgré tout, il n'y a pas assez de recul au sud-ouest pour pouvoir pleinement profiter de la Vierge de Gloire et de son Fils. Initialement, comme les croix souvent, il était au *croisement*, au centre du carrefour. Les clichés l'attestent. Aujourd'hui, l'on déplore qu'une construction nouvelle ait anéanti l'écrin de verdure où il avait été réinstallé.

- La chapelle Notre-Dame-de-la-Cour à Lantic, classée par arrêté du 16 septembre 1907. Bel édifice d'architecture gothique du XV^e^ voûté de pierres, sa croix de calvaire sur la placette est également classée. À l'intérieur 2 remarquables verrières qui viennent d'être reposées après restauration, dont l'une retrace la vie de la Vierge en 18 tableaux, et dans le chœur un gisant en pierre de Guillaume de Rosmadec. L'on regrette qu'aucune signalétique n'ait été mise en place pour le public, et que les horaires d'ouverture soient très restreints. Grâce au bénévolat, ils le sont davantage l'été.



- La villa du Caruhel à Étables, inscrite par arrêté du 13 juin 1986 pour ses façades et toitures, terrasse et hall d'entrée, décors de ferronnerie et de mosaïque, jardin japonais. Située au-dessus du Port-es-Leu, «la maison d'en-haut» (*ker*, *huel*) fut construite en 1913, puis vendue en 1925 à Louis Fricotelle qui la fit agrandir par l'architecte Jean de La Morinerie, puis décorer par les plus grands artistes de l'époque (Isidore Odorico pour les mosaïques, Mathurin Méheut -artiste et peintre officiel de la marine- pour les motifs marins des ferronneries d'art réalisées par Edgar Brandt et Raymond Subes, Lalique pour les lustres,...). Le parc et le jardin japonais sont ouverts au public une fois l'an (Association des Parcs et Jardins de Bretagne).



...PATRIMOINE

Le projet du four à chaux intéresse les maisons anciennes

Le chemin creux, bien breton, qui monte de la rue Georges Clémenceau le long du manoir du Fréhour, s'appelle rue du Four à Chaux. Un four à chaux dans notre Bretagne granitique ? Etrange, puisqu'il n'y a pas de gisement de calcaire en Bretagne, ou très peu. Les maisons du pays étaient bâties autrefois en mortier de terre. Ce n'est que dans la deuxième moitié du XIX^{e} s., dès le début de l'urbanisation de la station balnéaire, que furent utilisés les mortiers de chaux, selon les exigences des architectes de l'époque. L'éloignement des lieux de production de la chaux, les difficultés du transport nécessitèrent la construction de fours à chaux locaux : Le Légué, Binic, Saint-Quay-Portrieux, Paimpol. Aujourd'hui, seul subsiste celui de Saint-Quay-Portrieux.

Le four à chaux du Portrieux a fonctionné jusqu'en 1908. La pierre calcaire arrivait de Normandie, le charbon du Pays de Galles, par bateau. L'un et l'autre étaient déchargés sur de lourds charrois qui remontaient la «route de Lanvollon» jusqu'au four. Comme dans un haut fourneau, on alternait lits de charbon et lits de calcaire et l'on allumait le four. Le charbon brûlait en continu, transformant le calcaire en chaux vive, poudre blanche que l'on extrayait par raclage en bas du four au fur et à mesure de la cuisson, tout le charbon ayant disparu dans la combustion. Le maçon l'*éteignait* ensuite avec de l'eau pour la transformer en chaux éteinte, pâte appelée aussi *chaux grasse* que l'on mélangeait au grou (arène granitique locale) pour constituer le mortier de construction dont l'emploi durera pendant la première moitié du XX^{e} siècle. Mais en quoi ceci nous concerne-t-il aujourd'hui ?

Nos maisons anciennes ont été bâties au mortier de terre argileuse. De nos jours elles sont recherchées pour leur charme. Les nouveaux propriétaires veulent les restaurer et font faire les travaux sur les murs par des maçons modernes qui refont les joints des pierres avec des mortiers de sable et de ciment, éventuellement même rendus étanches au moyen de produits hydrofuges. Malheureusement l'aspect n'est pas le même. Mais le plus grave n'est pas là !

Le mortier de chaux n'est pas étanche, il «respire». Quand il reçoit la pluie, il s'humidifie puis sèche avec le vent et le soleil, et par son truchement l'intérieur du mur sèche aussi car l'humidité interne peut s'évaporer par là. Or les maisons anciennes n'avaient en général que des fondations peu profondes, sans cave, et les murs étaient assez épais (50 à 70 cm) à cause de leur mode de construction : entre les deux faces du mur on remplissait l'espace irrégulier entre les pierres avec de la terre ou de l'argile pour les relier entre elles. Plus tard un rejointoiement au mortier de chaux permettra de limiter les entrées d'eau entre les pierres et d'éviter l'érosion de la terre par la pluie. Mais la terre à l'intérieur du mur agit comme une mèche et fait remonter dans la maison l'humidité du sol. Grâce au joint à la chaux, cette humidité pouvait s'évaporer vers l'extérieur, bien ventilé, et ne pas remonter dans les murs.

Qu'arrive-t-il si l'on jointoie aujourd'hui un tel mur avec un ciment hydrofuge ? L'humidité qui remonte du sol dans la mèche de terre au milieu du mur ne pouvant plus s'évaporer par l'extérieur ressort à l'intérieur... Les maisons deviennent humides, les papiers se décollent et les mérules se régalent dans l'ombre. Voilà pourquoi, outre les raisons esthétiques, les murs anciens devraient toujours être remis en état **à la chaux**.

Actuellement les techniques anciennes sont réhabilitées (DTU 26/1/1991) et enseignées dans quelques centres d'apprentissage du bâtiment ancien. C'est ce genre de formation que proposent d'organiser les actuels propriétaires du four à chaux, afin d'éviter que ce site ne soit livré à la spéculation immobilière ; et surtout pour redonner vie, sous forme d'un chantier-école, à ce four, héritage familial, qui est inscrit à l'Inventaire général du Patrimoine culturel.

PRIX DE L'EAU...

Tout un débat est intervenu au mois de septembre sur le prix de l'eau dans nos communes car le contrat de Véolia arrivera à échéance en 2010, et les opinions s'affrontent déjà sur l'opportunité de son renouvellement ou sur une gestion en régie. Nous voudrions ici reprendre les éléments transmis par un de nos lecteurs qui a analysé ses factures sur 8 ans.

(Voir tableau page 11) Il apparaît qu'un consommateur de 50 m^3 aurait payé au distributeur,

- en 2000, 60.5 € pour l'eau et 40.3 € pour l'assainissement, soit au total 100,8 €,
- en 2008, 49.4 € pour l'eau et 41,0 € pour l'assainissement, soit au total 90,4 €, soit une baisse de 10% sur les 8 dernières années. Bravo à la gestion actuelle de la distribution d'eau !

Dans le même temps, en revanche, le même consommateur de 50 m^3 aurait payé au Syndicat de l'Ic qui approvisionne l'eau,

- en 2000, 8.08 € de part fixe et 7.60 € de part proportionnelle, soit 15.68 €,
- en 2008, 8.50 € de part fixe et 24.5 € de part proportionnelle, soit 33.00 €,

Soit une hausse de plus de 100%.

Que se passe-t-il au Syndicat de l'Ic ?

Prix unitaire de l'eau à Saint-Quay-Portrieux

Euros	EAU						ASSAINISSEMENT				ORGANISMES PUI	
	Abonnement			Consommations(€/m3			Abonnement		Consommations(€/m		Anti Polluti	Réseau)
Année	Distributeu	Dept	Synd. I	part Distrib	Synd. I	Agenc. Ea	part Distrib	Commu	part Distrib	Commune	Agenc. Ea	FNDAE
juil-08	17.02	5.10	8.50	.647	.49	.034	4.09	.8	.738	.842	.28	
janv-08	17.02	5.10	8.50	.6352	.53	.028	4.09	.8	.7286	.842	.28	
sept-07	16.92	5.00	9.75	.6352	.53	.028	4.06	.8	.7286	.842	.633	
janv-07	16.92	5.00	9.75	.6137	.475	.033	4.06	.8	.7127	.842	.633	
juil-06	16.61	4.50	7.50	.6137	.475	.033	3.99	.8	.7127	.842	.501	
janv-06	16.61	4.50	7.50	.6153	.45	.038	3.99	.8	.6976	.842	.501	
juil-05	17.81	4.00	7.00	.6153	.45	.038	3.91	.8	.6976	.842	.494	
janv-05	17.81	-	9.59	.5664	.51	.406	3.91	.8		.842	.494	
juil-04	12.64	-	9.59	.5664	.51	.046	3.86	.8	.6886	.842	.490	.0213
janv-04	12.64	-	9.46	.5614	.501	.046	3.86	.8	.6847	.842	.490	.0213
juil-03	12.57	-	9.46	.5614	.501	.046	3.85	.8	.6847	.842	.503	.0213
janv-03	12.57	-	9.46	.555	.501	-	3.85	.8	.7328	.842	.503	.0213
juil-02	11.57	Comm	10.48	.942	.305	Commune	7.17	.8	.7328	.842	.556	.0213
janv-02	17.01	.35	8.08	.924	.229	.129	.45	.8	.856	.825	.556	.0123
juil-01	16.65	.35	8.08	.924	.229	.129	.887	.8	.856	.825	.524	.0123
janv-01	16.65	.35	8.08	.895	.229	.122	.887	.8	.797	.809	.524	.0213
juil-00	16.15	.18	8.08	.895	.229	.122	.862	.785	.797	.809	.510	.0213
janv-00	16.15	.18	8.08	.887	.152	.121	.862	.785	.79	.801	.510	.0213
2008/200	+5.4%		+5.2%	-27%	x3.22		x4.74		-6.6%			

BRÈVES...

Le nouveau plan de circulation

Un projet existe mais il n'est ni mis en consultation, ni mis en œuvre partiellement, car il fait partie du schéma directeur à étudier avec un architecte-urbaniste. Un appel d'offre était en cours cet été pour un choix cet automne et un projet consultable est attendu en juin ou juillet 2009.

Art et artisanat

Au Centre de Congrès pour la 5è année s'est tenu, début novembre, le Salon des métiers d'art : 3 jours qui connaissent un tel succès qu'il faut refuser des exposants tant l'affluence est grande. La qualité des artistes présents, qui parfois viennent de loin, justifie ce succès. Remis en état, ce Centre de Congrès est maintenant fort bien utilisé, et fréquemment.

Naufrages !

Neuf naufrages de bateaux de pêche de Saint-Quay-Portrieux sont intervenus depuis le début de l'année 2008 !!! Pourquoi ce chiffre stupéfiant ? Imprudence, fatigue, mer mauvaise, croche dans le fond, collision, âge et état des bâtiments, absence de radar ou d'alarme...?

Le dernier accident intervenu cet automne - 6h du matin, coup de sommeil à la barre - a vu un chalutier heurter les rochers du sémaphore et couler. Les secours ont permis de renflouer le navire pour le ramener au port, mais il a coulé de nouveau près des Moulières. Arrivé au port il a été échoué près de l'aire de carénage. Mais s'étant mal posé sur le sol rendu irrégulier par les travaux de ladite aire, il a chaviré encore une fois. Malheureusement, au cours de tous ces avatars, des quantités de fuel se sont répandues en mer, avant que les cuves aient pu être pompées.

Service de soins à domicile du sud-Goëlo

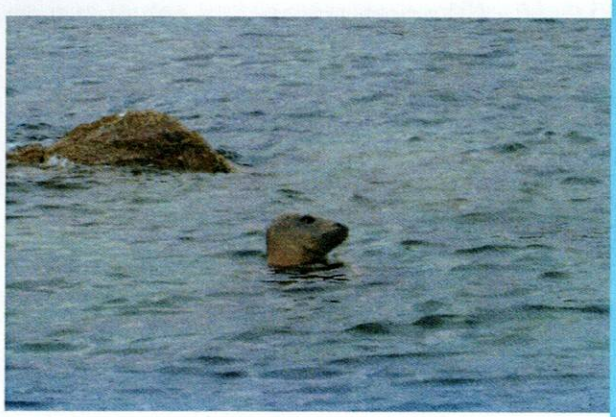
Nous savons qu'en France la population vieillissante est en augmentation constante. Dans le secteur du sud-Goëlo, il y a une demande très forte d'aide spécifique aux personnes âgées.

Les infirmiers libéraux dont le quota d'actes médicaux est limité ne peuvent répondre à toutes ces demandes. C'est pourquoi Monsieur Dahlquist, Président du Sud-Goëlo a créé en mai 2005 une association de service de soins à domicile pour les personnes de plus de 60 ans et/ou handicapées. La prise en charge est accordée par le médecin conseil à partir d'une prescription médicale établie par le médecin traitant. En fonction des besoins, le service de soins fait appel à des professionnels extérieurs : infirmiers libéraux, pédicures. Les secteurs d'intervention sont : Tréveneuc, St-Quay-Portrieux, Etables-sur-Mer, Binic, Plourhan et Lantic.

Pour plus de renseignements s'adresser au Service des soins à domicile du Sud-Goëlo, 8 rue du Général Leclerc, 22680 Etables-sur-Mer, tél : 02 96 65 47 52 et fax : 02 96 70 65 53

Des phoques dans nos eaux !

Quand on dit que nos eaux sont frigides, en voici la preuve. Cette photo d'un phoque a été prise dans les Iles Saint-Quay, à Déan, le 26 août 2008.



...BREVES

Les éoliennes fleurissent

Favorisés par les Pouvoirs Publics qui se préoccupent de la mise en œuvre des engagements pris à l'échelon européen, par l'évolution des cours des matières premières énergétiques, pétrole et uranium, par la dimension stratégique de l'approvisionnement du pays en énergie, et très spécifiquement par le déficit de production de la Bretagne qui consomme sans produire, les projets fleurissent !

Un nouveau projet d'éoliennes maritimes est apparu de la part de la société Nass&Wind SAS dans la baie de Saint-Brieuc. Ce sont donc maintenant 3 projets qui s'affrontent dans la baie. La carte ci-contre indique l'emplacement envisagé et les projets concurrents.



Repris de *Ouest-France* du 8/11/2008

Et au moment où nous apprenions cela nous découvrions qu'apparaît un nouveau projet terrestre. Le Pays de Saint-Brieuc a fait faire une étude destinée à identifier les emplacements possibles pour des éoliennes. 13 sites ont ainsi été repérés dont un qui se trouve sur la commune de Plourhan, au carrefour des trois communes de Plouha, Tréveneuc et Plourhan, sur une cote de 83 mètres. Les municipalités concernées doivent maintenant donner leur accord au maire pour l'autoriser à demander d'approfondir le sujet pour constituer un dossier type. Un dossier serait alors constitué se concluant par la demande de création d'une ZDE (Zone de Développement Eolien). S'il est approuvé par la mairie, ce dossier sera adressé au Préfet qui aura ensuite 6 mois pour lancer les appels d'offres et enquêtes d'utilité publique. Aujourd'hui il n'y a donc pas de projet formalisé, mais le prochain vote de la commune pour faire approfondir le sujet amorcerait le processus. Les municipalités de Plouha et Tréveneuc se sont déjà prononcées contre.

Devant le développement des projets d'éoliennes et l'ensemble des aspects qu'elles concernent, nous nous proposons dans le numéro prochain d'approfondir ce sujet.



Qu'un bel arbre ferait bon effet dans ce décor

Vie de l'Association

A l'issue de l'Assemblée générale d'août 2008, une A.G. extraordinaire est ouverte, concernant la modification du nom de notre Association.

Le président rappelle les nouvelles orientations et propose de les traduire dans le nom de l'association qui devient : **ASSOCIATION DES AMIS DE SAINT-QUAY-PORTRIEUX ET SES ENVIRONS**. Après discussion cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Association des Amis
de S'-Quay-Portrieux et ses environs
B.P. 32
22410 Saint-Quay-Portrieux

Président : Jean-Pierre Guth, alsajpg@aol.com
Vice-présidents : Blandine de Soultrait, pensoul@hotmail.fr
René-Yves Drouin, labourgade0902@orange.fr
Secrétaire générale : Martine de Penanster, martinedepenanster@yahoo.fr
Trésorier : Bernard d'Herbécourt bdherbecourt@wanadoo.fr

MISE EN PAGE ET IMPRESSION IMPRESSION PIQ -SAINT-QUAY-PORTRIEUX 02 96 70 39 15